

# Colloque

## Les communautés fermées entre innovation et fortification urbaines

8 avril 2011 - Genève

### Appel à contributions

De la quête d'un entre-soi sécurisé à la propension des plus privilégiés à faire sécession (Le Goix, 2001, 2006), du désir d'un espace à soi à la volonté de privatisation des sites privilégiés (Smithsimon, 2010), du spectre d'une ville fragmentée au cauchemard du pire des mondes possibles (Fullilove, 2005), la diffusion des enclaves résidentielles privées et fermées apparaît souvent comme une présence sombre planant sur l'avenir des villes et leur capacité à faire société (Low, 2003 ; Charmes, 2005). Les *gated communities* inscriraient, dans la matérialité du territoire, les contours d'une socialité postmoderne métissant individualisme et désir d'être avec d'autres soi-mêmes.

Or, en dépit de ces critiques, ce « produit immobilier générique » (Bagæen, Uduku, 2010) ne cesse de trouver des clients qui, outre une sécurisation de leur cadre de vie, y cherchent une incarnation idéalisée et contractualisée de la vie communautaire. Et s'ils apparaissent, il y a une quinzaine d'années, comme un travers strictement états-unien force est de constater que les modèles architecturaux et urbanistiques clos sont désormais en circulation en Europe, tout en y étant adaptés aux caractéristiques locales (Paquot, 2009).

Ce colloque souhaite participer à une meilleure compréhension de ces espaces résidentiels privés et fermés autour de trois axes thématiques :

**Logiques d'action et systèmes d'acteurs.** Ce premier axe souhaite documenter les contextes dans lesquels se déploient les stratégies à l'origine de ces formes spatiales. On cherchera à mieux comprendre, par l'intermédiaire d'études de cas, la genèse des espaces résidentiels privés et fermés en se concentrant sur les différents arbitrages opérés par les acteurs tant privés que publics qui ont permis leur implantation. On tentera également d'identifier les outils à disposition des producteurs de la ville pour structurer ces espaces. On cherchera à expliciter la manière dont les opérateurs du territoire concilient les aspirations d'une population désireuse de s'installer dans ce type de quartier avec la nécessité de faire société.

**Diffusion d'un type architectural et urbanistique.** Ce deuxième axe regroupe des contributions dont le projet est de discuter, d'une part, de la circulation d'un modèle architectural générique, mais aussi de son hybridation dans des contextes particuliers. On portera ici un souci particulier aux formes locales prises par ce modèle générique, tout en cherchant à clarifier les processus qui ont conduit à ces formes hybrides. Les approches pourront être morphologiques, mais aussi sémiologiques ou encore compréhensives. Des communications clarifiant les origines économiques de telles hybridations sont aussi attendues. Des contributions pourront également emprunter les chemins de l'histoire pour montrer en quoi ce spatio-type s'inscrit dans un certain rapport à la nature, à la faible densité...

**L'entre-soi.** Ce dernier axe souhaite thématiser ces espaces dans leur quotidienneté. Les contributions s'inscrivant dans cet axe chercheront à discuter la question de savoir en quoi ces espaces constituent le réceptacle de formes spécifiques de sociabilités. On s'intéressera encore aux façons de vivre qui ont cours dans ces espaces, aux projets collectifs qui s'y développent ou encore des façons d'y faire société. On montrera en quoi ces lieux sont (ou ne sont pas) des espaces d'exercice d'un entre-soi exclusif, en quoi consiste leur dimension communautaire ; en quoi ils sont (ou ne sont pas) des lieux d'exercice d'un collectivisme paradoxal. Les projets et aspirations résidentiels des habitants de ces territoires seront également un terrain d'investigation possible.

### Soumettre une proposition

Les propositions de communication en anglais ou en français sont attendues par courriel (colloque (at) brailard [point] ch) d'ici au **18 octobre 2010**. Le document envoyé contiendra un titre, un résumé de 600 à 800 mots (maximum), 5 mots-clés ainsi que le nom, l'institution, l'adresse postale et électronique du ou des auteurs. Le résumé comprendra l'évocation d'un référentiel théorique et l'esquisse d'une problématique ; la mention d'un cadre méthodologique, d'un « terrain » et des résultats (escomptés) est souhaitée.

Après une évaluation effectuée par le comité scientifique, les auteurs seront informés de l'acceptation ou du refus de leur proposition à partir du **15 novembre 2010**.

Les chercheurs retenus devront livrer — au **28 février 2011** —, un article d'environ 3 500 mots (résumé et bibliographie compris). Après évaluation du comité scientifique, certains auteurs auront la possibilité de publier une version étendue de leur contribution dans une revue scientifique à comité de lecture.

### Organisation scientifique

*Fondation Brailard Architectes, Genève.* Fondée en 1987, la Fondation Brailard Architectes (FBA) est active dans les domaines de la recherche en études urbaines et sciences de la ville, de la valorisation et de la conservation du patrimoine architectural du XXe siècle et la promotion de l'architecture et de l'urbanisme.

*Institut de géographie de l'Université de Lausanne* (Observatoire de la ville et du développement durable). L'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable développe des recherches portant sur la théorie urbaine, l'analyse des régimes urbains et de leurs incidences sociales, spatiales et environnementales, la production urbaine et l'urbanisme de projet.

*Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève* (Groupe Globalisation, urbanisme et gouvernance). L'Institut des sciences de l'environnement (ISE) est une entité inter-facultaire de l'Université de Genève, créé au mois de mars 2009. L'ISE a pour vocation l'enseignement et la recherche interdisciplinaires dans divers domaines de l'environnement notamment l'urbanisme et la gouvernance.

### Comité d'organisation

Rémi Baudouin, Urbanisme et gouvernance, Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève.

Christophe Mager, Institut de géographie, Université de Lausanne.  
Laurent Matthey, Fondation Brailard Architectes, Genève.

### Coût

La fiancée d'inscription est portée à 80 CHF ; elle couvre les frais de repas et la documentation du colloque.